



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Santé

Taux de cotisations

CCN Activités industrielles de Boulangerie et pâtisserie et
des professionnels de l'œuf (IDCC 3255)

Ensemble du personnel

Régime de Base au 1er janvier 2026

	Base	Tarifs
Adhésion obligatoire		
Salarié		
Régime Général (RG)	1,17%PMSS * (appelés 1,147%)	45,92€
Régime Local (RL)	0,70%PMSS* (appelés 0,686%)	27,47€
Adhésion facultative-choix du salarié (extension aux ayants-droits)		
Adulte		
Régime Général (RG)	1,20%PMSS	48,06€
Régime Local (RL)	0,72% PMSS	28,84€
Enfant*		
Régime Général (RG)	0,66 %PMSS	26,43€
Régime Local (RL)	0,40% PMSS	16,02€

PMSS 2026 (Plafond mensuel de la sécurité sociale) : 4005€

(*) Un taux d'appel jusqu'au 31.12.2026, garantissant un maintien de
taux sur l'année., sans frais supplémentaire à compter du 3^{ème} enfant

	Base	Tarifs
Adhésion obligatoire -choix de l'employeur		
Entreprise		
Uniforme/Famille		
Régime General (RG)	2,99 %PMSS	119,75€
Régime Local (RL)	1,78%PMSS	71,29€

PMSS 2026 (Plafond mensuel de la sécurité sociale) : 4005€

(*) Un taux d'appel jusqu'au 31.12.2026, garantissant un maintien de taux sur l'année.

La cotisation est répartie 50% Employeur et 50% Salarié